

AFFAIRE N° 19.

OBJET: Acquisition de terrains à l'amiable ou par exercice du droit de préemption.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains figurant sur la liste ci-jointe, pour lesquels des accords ont été conclus soit à l'amiable, soit par suite de l'exercice du droit de préemption:

.../...

.../...

Réf. Cadast.	Superficie	Situation	Propriétaire	Prix	Modalités d'acquisition	But de l'acquisition	Imputation Budgétaire
AD 255	1 562m ²	29 rue J. Dodu	LAMARQUE Léon Marcel	1 700 000 (conforme à l'estimation des Domaines)	Préemption ZIF	Logements sociaux ou équipements collectifs (parkings)	901-210
AT 237p.	85m ²	Ruelle du Couvent	Mme ETRAYEN Joseph	9 450 (inférieur au seuil de consultation des Domaines)	Amiable	Travaux d'urbanisme (élargissement ruelle de Couvent)	901-210
AW 45	400m ²	Chemin Tesson	AH-NIEME Camille	74 000 (inférieur au seuil de consultation des Domaines)	Préemption ZIF	Travaux d'urbanisme (voie nouvelle prévue au POS)	901-210
BT 328	2 000m ²	Ste-Clotilde	Cts GAUVIN	180 000 (conforme à l'estimation des Domaines)	Préemption ZAD de Lory les Hauts	Rénovation urbaine (Habitat Social)	904-210
BW 168	15 819m ²	Bellepierre	Mme GRONDIN ép. LAURET	110 000 (compatible avec l'est. des Domaines)	Préemption ZAD de Belle-pierre	Réserve foncière	908-210
DK 25p.	64m ²	Rampes du Brûlé	Mme PEDRE Marie Thérèse	6 400 (inférieur au seuil de consultation des Domaines)	Amiable	Travaux d'urbanisme (voie nouvelle prévue au POS)	901-210

La dépense sera financée par emprunt ou à l'aide de crédits de voirie.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Reçu à la Préfecture

de La Réunion

Le 21.12.1961

